



**RAPPORT DE GESTION
POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE**

31 DÉCEMBRE 2018

Préparé par:

**RESSOURCES & ÉNERGIE SQUATEX INC.
7055 Boul. Taschereau, Bureau 500
Brossard, Québec, J4Z 1A7**

Le 26 février 2019

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion de Ressources & Énergie Squatex Inc (“Squatex” ou la “Société”) constitue le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et discute des facteurs ayant affecté les résultats financiers de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 en comparaison avec les données de la même période de l’exercice précédent. Ce rapport est conforme aux normes de l’Instrument National 51-102 «Obligations d’information continue» et il devrait être lu en complément des états financiers intermédiaires résumés non audités pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 et des états financiers annuels audités pour l’exercice terminé le 31 mars 2018. Les états financiers intermédiaires résumés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d’information financière (« IFRS »), incluant les chiffres comparatifs. Les résultats sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient des énoncés qui doivent être considérés comme des déclarations prospectives. Lesdites déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Squatex et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu’expriment ou laissent entendre les déclarations de Squatex. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Les déclarations prospectives contiennent des mots ou expressions tels que «anticipe», «croit», «planifie» ou tout autre mot ou expression qui suggère l’atteinte de résultats futurs. Par conséquent, la décision d’investir dans les titres de Squatex ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés prospectifs. Squatex décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, à moins que cela ne soit requis par la loi.

NATURE DES ACTIVITÉS

Squatex est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions. Depuis le 3 avril 2017, les actions de Squatex sont négociées à la cote de la Bourse des valeurs canadiennes (« CSE »), sous le symbole « SQX ». L’exploration et la mise en valeur de propriétés pétrolières et gazières sur le territoire du Québec constituent les principales activités de la Société. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat afin de diminuer les risques et les coûts de ses projets.

Squatex n’a pu jusqu’à maintenant déterminer si ses propriétés contiennent des réserves d’hydrocarbures qui pourraient être économiquement récupérables. Ce travail d’exploration pour le pétrole et le gaz comporte un très haut degré de risques et il n’existe aucune assurance que les programmes d’exploration actuels de la Société résulteront en opérations de production profitables. La valeur des intérêts de la Société dans ses propriétés de pétrole et de gaz est dépendante de l’existence de réserves récupérables économiquement ainsi que de la capacité de Squatex de trouver le financement adéquat pour développer ces réserves et d’éventuellement obtenir une production future profitable.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Squatex, dans les programmes d'exploration qu'elle développe, privilégie les territoires où les chances de succès sont les plus élevées afin d'assurer sa rentabilité à brève échéance. Depuis quelques années, ses activités sont focalisées sur ses permis de recherche dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspé entre Rivière-du-Loup et Rimouski, où elle détient 24 permis couvrant 4 311,60 km² pour explorer les roches siluro-dévonienues et ordoviciennes afin de rechercher des accumulations de pétrole et de gaz conventionnels. Squatex possède également un territoire d'exploration dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, où elle détient 12 permis qui totalisent 2 249,33 km², pour la recherche non-conventionnelle de gaz de shales dans l'Utica/Lorraine ainsi que pour l'exploration de pièges conventionnels au niveau de la plateforme ordovicienne.

En date du 31 décembre 2018 et à la date de ce rapport, la Société ne produit pas d'hydrocarbures. Aucune réserve prouvée de pétrole et de gaz n'a été identifiée jusqu'ici sur les permis d'exploration de Squatex.

PERFORMANCE GÉNÉRALE

Suite à des travaux géologiques et géophysiques régionaux dans le Bas-Saint-Laurent, Squatex avec son partenaire Petrolympic (30%) a entamé à l'automne 2012 un programme de carottages stratigraphiques profonds. Après avoir obtenu dans les deux puits peu profonds La Rédemption et Portage des indices intéressants de pétrole, le premier carottage profond Massé No.1, visant une anomalie sismique AVO (Amplitude vs Offset) qui présentait une possibilité de fluides ou de porosité, a effectivement rencontré des dolomies hydrothermales très poreuses dans la Formation Sayabec près du contact avec le Val Brillant. Entre 1750 m et 1874 m, de forts indices de gaz et de condensats ont été obtenus et la carotte a montré des porosités mesurées allant jusqu'à 20,8% avec une perméabilité de 1624 mD. En 2013, le puits Sayabec No.1 qui visait des objectifs similaires a lui aussi rencontré une zone dolomitisée donnant des indices de gaz et de pétrole dans les mêmes formations et a atteint une profondeur totale de 759 m. Suite à ces résultats initiaux très intéressants, Squatex a procédé au retraitement des données sismiques de la région et a pu déterminer neuf autres localisations de forages sur des anomalies similaires à celle de Massé afin d'évaluer le potentiel des extensions de zones poreuses de dolomitisation qui sont observées dans la structure.

En 2014, Squatex a foré le puits Massé No.2 à environ un demi-kilomètre de la découverte Massé No.1. La foreuse a été équipée avec un circuit fermé de recirculation des boues de forage avec un BOP comme une foreuse pétrolière conventionnelle afin de faciliter les opérations, d'augmenter la sécurité et de rencontrer les normes de l'environnement. Le forage s'est terminé dans le Cambro-ordovicien à 1970 m après avoir traversé sur près de 1000 mètres de zones poreuses avec présence de gaz et de pétrole. Après avoir enregistré les diagraphies électriques, le forage fut suspendu en attente des permis nécessaires pour faire l'évaluation de la productivité des zones d'intérêt rencontrées.

Une expertise indépendante de la firme internationale Sproule and Associates a vérifié et validé en 2016 le potentiel de la Structure Massé à partir des diagraphies du puits Massé No.2. Les résultats du rapport de Sproule sont significatifs et indiquent un potentiel en place pour le gaz de 53,6 BCF et pour le pétrole de 52.2 millions de barils sur une superficie moyenne probable de 5,2 km².

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Par ailleurs, Squatex poursuit depuis 2015 une entente de partenariat universitaire avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) pour réaliser des études géoscientifiques d'importance dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les études de modélisation 3D et de détermination du potentiel réservoir de la Formation de Sayabec se poursuivent pour améliorer la compréhension de ce système géologique complexe jusqu'ici inconnu au Québec du point stratigraphique et structural pour en valider le potentiel en hydrocarbures.

Dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, Squatex et son partenaire Petrolympic Ltd avaient conclu en 2008 une entente d'opérations conjointes avec Canbriam Energy Inc ("Canbriam") portant sur deux permis des Basses-Terres du Saint-Laurent sur lesquels des options de forage ont été prises. Canbriam a foré un premier puits, Canbriam Farnham No.1 en 2009 pour gagner une participation de 60% sur 8 000 hectares à l'intérieur des deux permis de l'entente. N'ayant pas exercé les autres options prévues avant le 30 septembre 2013, l'entente a pris fin à cette date. L'abandon du forage Canbriam Farnham No.1 et la remise en état du site ont été faits selon les normes en 2015 par Canbriam.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, Squatex n'a pas accompli de travaux d'exploration sur ses permis. La Société était dispensée jusqu'à récemment par le gouvernement des obligations de travaux statutaires sur ses permis d'exploration. Squatex ne prévoit pas effectuer de travaux d'exploration à court terme sur ses permis pendant qu'elle s'affaire à accomplir ses nombreuses nouvelles obligations exigées par les règlements de la nouvelle Loi sur les Hydrocarbures qui est entrée en vigueur le 20 septembre 2018.

La Société se tient prête pour la reprise de l'exploration sur ses permis de recherche de pétrole et de gaz en partenariat avec Petrolympic tout en continuant de rechercher d'autres opportunités d'affaires. Squatex est listée sur les marchés boursiers depuis avril 2017 sous le symbole «SQX» afin d'avoir plus facilement accès à des capitaux pour mener à bien ses programmes d'exploration.

En août 2018, Squatex a acquitté les droits annuels (rentes) pour ainsi conserver tous ses permis en 2018-19 en conformité avec les règlements de l'ancienne loi des Mines. En novembre 2018, le MERN a exigé et reçu un paiement rétroactif de 255 616 \$, sous protêt, soit une augmentation de 500% de la rente prévue à la nouvelle Loi des Hydrocarbures. Comme prévu dans les mesures de transition de la loi, Squatex a avisé en décembre 2018 toutes les MRC ainsi que tous les propriétaires fonciers de ses territoires sous permis de ses activités et elle procédera incessamment à la formation de tous les Comités de Suivi locaux demandés par la nouvelle Loi qui sont, selon le gouvernement, des moyens d'augmenter la transparence relative aux projets d'exploration.

TENDANCES

Alors que les conditions économiques générales continuent de stagner dans le secteur pétrolier alors qu'une stabilité relative semble se dessiner sur les marchés financiers, une incertitude significative persiste toujours sur le futur de l'exploration pétrolière au Québec. La mise en place de la nouvelle Loi des Hydrocarbures le 20 septembre 2018 vient redonner un espoir pour une reprise des travaux prochainement dans la Province de Québec. Cependant, certains règlements de la nouvelle Loi causeront de nouvelles difficultés pour les opérations pétrolières. La Direction et le Conseil d'administration vont suivre avec attention les développements à ce sujet et voir leurs implications sur le fonctionnement de Squatex.

SOMMAIRE DES PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION

Au 31 décembre 2018, Squatex possède des intérêts sur un total de 6 560,93 km² (1,621,205 acres) de permis d'exploration de pétrole et de gaz dans le Bassin des Appalaches du Québec sur les territoires des Basses-Terres du Saint-Laurent et du Bas-Saint-Laurent-Gaspé (Voir la carte ci-jointe). Les propriétés de la Société dans les Basses-Terres du Saint-Laurent sont 70% d'intérêts nets dans 2 249,33 km² (555,809 acres) en partenariat avec Petrolympic et 28% d'intérêts nets de la surface jusqu'au Toit du Trenton dans 80,00 km² (19,768 acres) selon une entente avec Canbriam et 70% nets dans ce même bloc en-dessous du Toit du Trenton. Ces propriétés constituent une position significative dans les objectifs non-conventionnels de l'Utica-Lorraine et dans les objectifs conventionnels des carbonates Trenton-Black River. Squatex a aussi des propriétés dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspé constituées par 70% d'intérêts nets dans 4 311,60 km² (1,065,396 acres) en partenariat avec Petrolympic entre Rimouski et Rivière-du-Loup qui sont prospectives pour le pétrole et le gaz dans des objectifs siluriens récifaux et dans des zones de dolomies hydrothermales.

Les tableaux suivants présentent les permis en vigueur au 31 décembre 2018 sur lesquels Squatex possède un intérêt. Pour la localisation des permis, se référer à la carte.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

PERMIS À 70% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT:

| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (km ²) |
|--------------------|----------------|-------------------------------|
| 2009RS287 | 01/09/2019 | 208,71 |
| 2009RS288 | 01/09/2019 | 179,90 |
| 2009RS289 | 01/09/2019 | 209,09 |
| 2009RS290 | 01/09/2019 | 72,48 |
| 2009RS291 | 01/09/2019 | 224,47 |
| 2009RS292 | 01/09/2019 | 188,27 |
| 2009RS293 | 01/09/2019 | 145,80 |
| 2009RS294 | 01/09/2019 | 216,64 |
| 2009RS295 | 01/09/2019 | 193,16 |
| 2009RS296 (partie) | 01/09/2019 | 203,39 * |
| 2009RS297 | 01/09/2019 | 163,42 |
| 2009RS298 (partie) | 01/09/2019 | 244,00 * |
| Sous-total | | 2 249,33 |

* 60% d'intérêts entre la surface et le Toit du Trenton sur un bloc de 80,00 km² ont été transférés conjointement par Squatex et Petrolympic selon l'Entente à Canbriam sur ces deux permis. Squatex conserve 70% en-dessous du Toit du Trenton.

PERMIS À 28% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT (DE LA SURFACE AU TOIT TRENTON):

| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (km ²) |
|--------------------|----------------|-------------------------------|
| 2009RS296 (partie) | 01/09/2019 | 203,39 |
| 2009RS298 (partie) | 01/09/2019 | 244,00 |
| Sous-total | | 80,00 de 447,39 |

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

PERMIS À 70% D'INTÉRÊTS DANS LE BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉ:

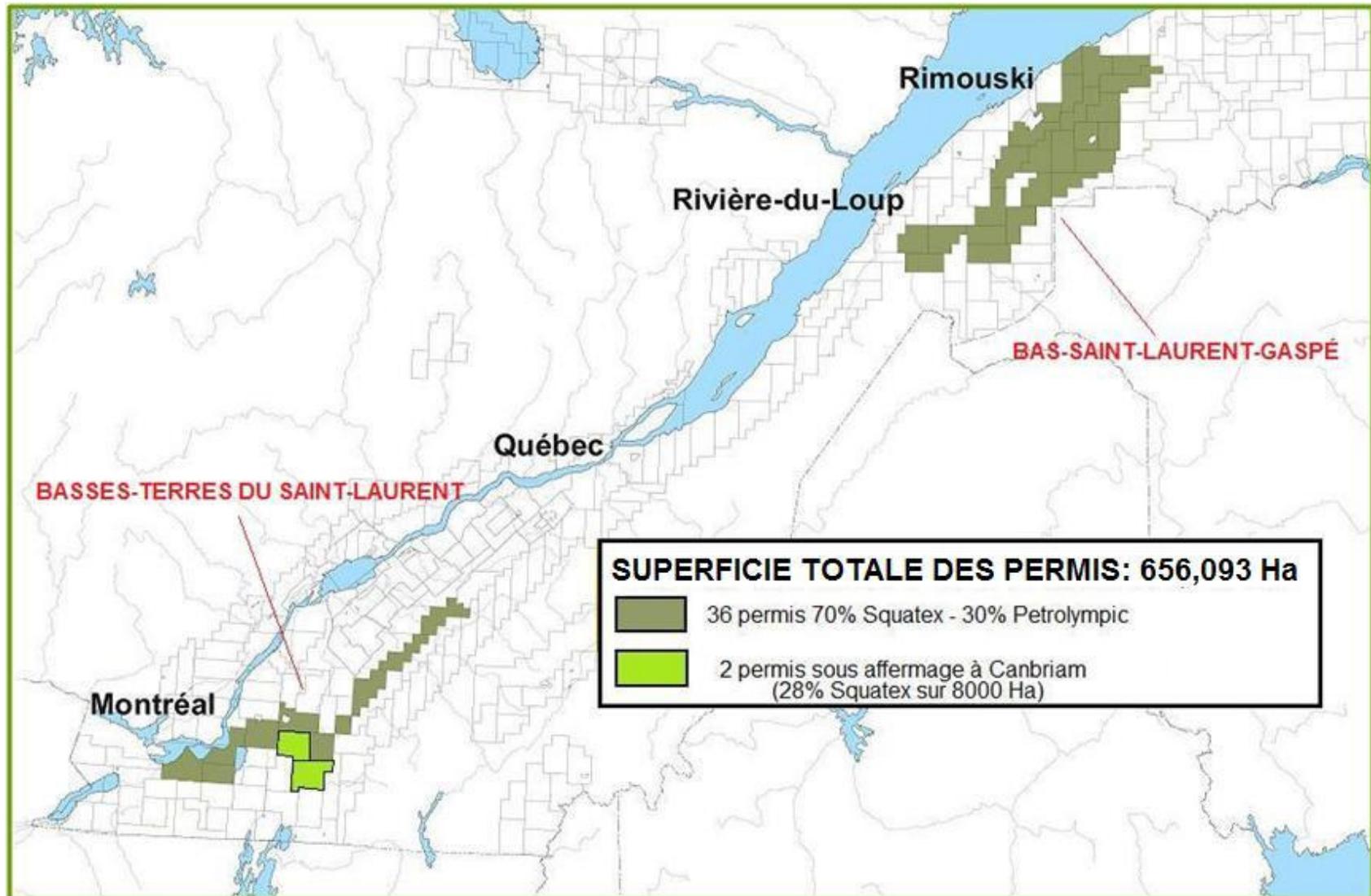
| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (km ²) |
|-------------------|----------------|-------------------------------|
| 2009RS299 | 01/09/2019 | 189,75 |
| 2009RS300 | 01/09/2019 | 207,04 |
| 2009RS301 | 01/09/2019 | 171,36 |
| 2009PG552 | 01/09/2019 | 102,67 |
| 2009PG553 | 01/09/2019 | 230,68 |
| 2009PG554* | 01/09/2019 | 151,50 |
| 2009PG555 | 01/09/2019 | 164,38 |
| 2009PG556* | 01/09/2019 | 236,66 |
| 2009PG557 | 01/09/2019 | 98,94 |
| 2009PG558 | 01/09/2019 | 194,20 |
| 2009PG559 | 01/09/2019 | 187,37 |
| 2009PG560 | 01/09/2019 | 198,17 |
| 2009PG561 | 01/09/2019 | 244,35 |
| 2009PG562 | 01/09/2019 | 198,47 |
| 2009PG563 | 01/09/2019 | 225,73 |
| 2009PG564 | 01/09/2019 | 143,77 |
| 2009PG565 | 01/09/2019 | 153,70 |
| 2009PG566 | 01/09/2019 | 214,54 |
| 2009PG567 | 01/09/2019 | 206,31 |
| 2009PG568 | 01/09/2019 | 206,68 |
| 2009PG569 | 01/09/2019 | 134,97 |
| 2009PG570 | 01/09/2019 | 76,08 |
| 2009PG571 | 01/09/2019 | 209,51 |
| 2009PG572 | 01/09/2019 | 164,77 |
| Sous-total | | 4 311,60 |

* Région Gaspé

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

CARTE DE LOCALISATION DES PERMIS D'EXPLORATION DE SQUATEX:



ACTIVITÉS D'EXPLORATION

PERMIS DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

La compilation et l'intégration en 2012 de tous les résultats encourageants obtenus par les travaux exploratoires dans la région ont mené Squatex à poursuivre le carottage de nouvelles cibles d'intérêts. En septembre 2012, un premier carottage profond a été implanté dans la partie nord-est du bloc de permis du Bas-Saint-Laurent.

Le carottage Massé No.1, localisé dans la Municipalité de Ste-Jeanne-D'Arc, a été équipé d'un BOP monté sur un casing cimenté d'une longueur de 150 mètres (égale à 10% de la profondeur totale prévue). Le carottage a été arrêté à la fin novembre à une profondeur de 1710 mètres en raison des conditions hivernales difficiles. Le forage supervisé par une équipe de cinq ingénieurs et géologues a commencé dans des lits très perturbés de la Formation St-Léon, puis a traversé des séquences similaires aux carbonates récifaux du Sayabec et/ou du West Point vers 800 mètres, suivies de séquences chevauchées de la base du Silurien dont une épaisseur de 15 mètres de dolomies poreuses dans les récifs du Sayabec. Ces deux séquences récifales ont toutes deux montré des indices de gaz et condensats. Une surveillance du puits et des mesures des fluides avec analyses ont été effectués à intervalles réguliers afin de s'assurer de la sécurité et du respect de l'environnement durant l'hiver en attendant la décision de poursuivre le forage.

Le puits a été ré-entré (Massé No.1A) en 2013 afin de traverser une anomalie sismique AVO montrant une possibilité de présence de fluides ou de porosité. Cet objectif fut rencontré en donnant de forts indices de gaz naturel (89% Méthane) dans une dolomie très poreuse et perméable de la base du Sayabec ainsi que dans un grès du Val Brillant entre 1750 m et 1874 m. La zone poreuse rencontrée se situe entre 1790 m et 1874 m. La carotte à partir de 1847 m montre une épaisseur de 10 m contenant des porosités atteignant 20,8% avec une perméabilité de 1624 mD. Le forage Massé No.1 fut cimenté à une profondeur totale de 1874 m sans avoir pu traverser les quelques 40 m restant du Val Brillant.

Le puits Sayabec No.1 visant une possibilité de présence de dolomitisation dans les calcaires de la Formation Sayabec où une anomalie d'amplitude sismique était visible au-dessus d'un biseau stratigraphique a par la suite été implanté près de la limite Est des permis. Une zone dolomitisée fut effectivement rencontrée près de la base du Sayabec donnant des indices de gaz naturels et de pétrole avant d'atteindre la profondeur totale de 759 mètres dans des roches cambro-ordoviciennes du Groupe de Québec.

Suite à l'analyse en détails des résultats du forage Massé No.1, Squatex a émis le 20 novembre 2013 un communiqué de presse indiquant la découverte d'un réservoir pouvant contenir une quantité importante de gaz naturel dans un piège conventionnel. Les nouvelles données de carottage acquises en 2013 ont permis de réinterpréter les diverses données cumulées depuis 2001 sur le territoire du Bas-Saint-Laurent-Gaspé afin de délimiter les zones ayant un meilleur potentiel en hydrocarbures et de cibler des localisations de forages futurs.

À l'automne 2013, Squatex a fait retraiter les profils sismiques de la région de Massé de façon spéciale (AVO) afin de faire ressortir des zones possibles de porosité au niveau du Sayabec. L'interprétation de ces résultats a permis de déterminer neuf localisations de forage additionnelles dans le secteur montrant des anomalies sismiques AVO similaires à celle rencontrée dans la structure de Massé.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Une étude indépendante des ressources de gaz en place possibles que pourrait contenir la structure de Massé a été exécutée par la firme internationale Sproule and Associates à partir de leur propre interprétation des profils sismiques ainsi qu'à l'aide des données obtenues lors du forage Massé No.1. Le rapport confirme les évaluations préliminaires de volumes faites à l'interne par Squatex. En avril 2014, Squatex a émis un communiqué de presse annonçant les résultats de l'étude indépendante de Sproule and Associates.

L'interprétation structurale de la sismique montre que la zone prospective de l'anomalie AVO sur Massé pourrait s'étendre sur au moins 40 km², ce qui pourrait se traduire, en utilisant les paramètres mesurés lors du forage, par un réservoir pouvant contenir un volume susceptible d'atteindre 100 BCF (sur les trois niveaux décelés). Le rapport indépendant de Sproule and Associates qui déterminait en moyenne 12 BCF de gaz en place sur en moyenne 10 km² se limitait à un seul niveau et à une surface limitée aux profils locaux sans prendre les grandes lignes structurales régionales. Selon les anomalies montrant des réservoirs possibles sur les profils sismiques retraités en AVO, les extensions possibles du réservoir de la structure de Massé pourraient être présents sur plus de 300 km².

En septembre 2014, Squatex a implanté le sondage stratigraphique profond Massé No.2 après l'installation d'un casing de surface de 210 m de profondeur cimenté dans le roc afin de protéger la nappe phréatique. Les équipements de forage ont été améliorés par de nombreuses modifications afin de faciliter les opérations, d'augmenter la sécurité et de s'assurer de rencontrer toutes les normes de l'environnement, particulièrement en optant pour un BOP et un circuit fermé de recirculation des boues de forage.

Les opérations de forage du sondage stratigraphique Squatex Massé No.2 se sont arrêtées le 28 novembre 2014 après avoir traversé les Formations Sayabec et Val Brillant et atteint le Cambro-ordovicien, puis avoir complété l'enregistrement des diagraphies dans le trou. La tête de puits du sondage a alors été équipée d'instruments de sécurité et de mesure et le puits fut suspendu pour attendre les permis nécessaires pour procéder à l'évaluation de la productivité des zones rencontrées dans le forage.

Le 19 février 2015, Squatex a émis un communiqué de presse relatif aux résultats intéressants du sondage stratigraphique Massé No.2. Le 31 juillet 2015, Squatex a émis un nouveau communiqué de presse suite à l'analyse plus étendue des résultats du sondage stratigraphique Massé No.2.

En août 2015, Squatex a annoncé la conclusion d'une entente de partenariat universitaire avec l'Institut national de la recherche scientifique (" INRS ") pour réaliser des études géoscientifiques d'importance dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les études de modélisation 3D et de détermination du potentiel réservoir de la Formation de Sayabec se poursuivent pour améliorer la compréhension de ce système géologique complexe jusqu'ici inconnu au Québec du point stratigraphique et structural pour en valider le potentiel en hydrocarbures. Ces études sont toujours en cours.

Une revue systématique des données acquises sur et autour de la structure de Massé a été accomplie par Squatex en 2015-16 afin de revoir et d'affiner le potentiel en hydrocarbures de la structure. Cette étude plus poussée des données, surtout les diagraphies enregistrées dans le puits Massé No.2 a donné des résultats très intéressants qui pouvaient influencer de façon importante l'estimation des ressources d'hydrocarbures de la structure Massé. Squatex a donc

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

fait de nouveau appel en février 2016 à l'expertise indépendante de Sproule and Associates afin de faire vérifier et valider les résultats obtenus en effectuant leur propre interprétation des données. Les résultats du rapport de Sproule ont fait l'objet d'un communiqué de presse émis par Squatex le 17 mai 2016:

Ressources & énergie Squatex (« Squatex » ou la « Compagnie ») et son partenaire Petrolympic Ltd. (« Petrolympic ») sont heureux d'annoncer les résultats d'une importante réévaluation de ressources sur la partie Est de la structure Massé réalisée de façon indépendante par Sproule Associates Limited (« Sproule »). La structure Massé se situe sur les permis du Bas-Saint-Laurent à quelques 25 km au sud-est de Mont-Joli, dans le bassin appalachien du Québec. Squatex détient un intérêt de 70% dans 656 093 hectares (1 621 241 acres) de permis d'exploration au Québec sur lesquels elle est l'opérateur en vertu d'une entente d'opération conjointe avec Petrolympic (30%).

La nouvelle étude de Sproule comprend une contre-vérification et une prise en compte des analyses détaillées effectuées par l'équipe technique de Squatex sur les diagraphies enregistrées dans le puits Massé No.2. Ces nouvelles données viennent valider les données initiales du puits Massé No.1 pour la partie Est de la structure Massé. Sproule considère que les résultats de ses simulations de ressources pourraient s'étendre sur une superficie moyenne probable de 5,2 km².

Les ressources potentielles ont été établies par Sproule sur la partie Est de la structure Massé dans les niveaux poreux du St-Léon et du Sayabec rencontrés lors des forages. Les résultats de l'étude (Voir le tableau suivant) indiquent un potentiel pour le gaz de 53,6 BCF et pour le pétrole de 52.2 millions de barils sur une superficie moyenne probable de 5,2 km², soit un total en équivalent pétrole de 61,1 millions de barils (MMBOE).

Les volumes de ressources dans Massé ont été augmentés de façon très significative par rapport à l'estimation précédente avec l'ajout d'une très importante ressource de pétrole. Parallèlement, les ressources de gaz augmentent elles aussi suite à une analyse plus poussée basée sur les diagraphies enregistrées dans le puits Massé No.2.

Ce potentiel dans les roches du bassin Silurien du Bas-Saint-Laurent se trouve dans un intervalle de près de 540 m d'épaisseur identifié par Sproule à partir des diagraphies dans lequel la hauteur utile (Net Pay) peut varier entre 66 m et 210 m avec une valeur moyenne de 130 m. Ces zones de porosité sont plus qu'encourageantes pour la poursuite des travaux et démontrent le fort potentiel de cette zone de la région du Bas-Saint-Laurent.

Jean-Claude Caron, Président et Chef de la Direction de Squatex, déclare: « Les résultats du rapport de Sproule me laisse croire que Massé pourrait être une des plus importantes découvertes de réservoirs conventionnels de pétrole et de gaz au Québec faite à ce jour ». En effet, le rapport de Sproule nous permet de déduire une présence moyenne probable de 10,3 BCF de gaz et de 10 MMbbl de pétrole par kilomètre carrés. Selon une étude interne de l'équipe technique de Squatex, la structure Massé pourrait s'étendre sur une superficie de plus de 80 km². Plusieurs anomalies sismiques de porosité ayant des caractéristiques très similaires aux anomalies vérifiées par les puits carottés Massé No.1 et Massé No. 2 ont également été mises en évidence plus à l'Ouest au sein de la Propriété. L'évaluation de Sproule ne prend pas en considération la présence de ces anomalies sismiques, celles-ci étant situées selon eux trop loin des forages effectués. Leur présence représente néanmoins un potentiel très significatif pour la Propriété. Les résultats de l'étude de Sproule démontrent bien que l'esprit visionnaire et les efforts de Squatex et de Petrolympic ont ouvert la voie au développement du potentiel pétrolier de la région du Bas Saint-Laurent.

Squatex et son partenaire Petrolympic préparent présentement un nouveau programme de forage afin de poursuivre la validation du potentiel de la Structure Massé et entendent continuer le programme d'exploration visant à mieux documenter et tester d'autres structures prospectives similaires qui ont été identifiées sur nos permis de cette région.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Résultats de l'évaluation de la ressource sur 5.2 Km² selon Sproule (6 mai 2016)

| TABLEAU S-2 (Traduction de l'original) | | | | | | |
|--|-----------|--------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|
| Estimation du Gaz et du pétrole initialement en place, non découvert, non récupérable, et sans égard au risque et au partage des intérêts pour le projet | | | | | | |
| Formations St-Léon et Sayabec de la partie Est de la Structure Massé, Secteur du Bas-St-Laurent, Québec, Canada ^{1,2} | | | | | | |
| Estimation réalisée par Sproule Associates Limited au 30 avril 2016 | | | | | | |
| Structure | Formation | | Bas ⁴ | Meilleur ⁵ | Haut ⁶ | Moyenne ⁷ |
| | | | (P ₉₀) | (P ₅₀) | (P ₁₀) | |
| Massé | St-Léon | Gaz (BCF) ^{2,3} | 0.2 | 1.0 | 3.8 | 1.6 |
| | | Pétrole (MMbbl) ^{2,3} | 2.0 | 9.9 | 42.2 | 17.0 |
| | Sayabec | Gaz (BCF) ^{2,3} | 4.4 | 24.0 | 119.7 | 49.0 |
| | | Pétrole (MMbbl) ^{2,3} | 2.9 | 17.1 | 87.3 | 35.8 |
| Total ⁷ | | Gaz (BCF) ^{2,3} | 5.7 | 26.8 | 127.6 | 53.6 |
| | | Pétrole (MMbbl) ^{2,3} | 10.0 | 33.9 | 113,6 | 52.2 |
| | | MMBOE ^{2,3,7} | | | | 61.1 |

1. Le pétrole initialement en place et non-découvert (équivalant à des ressources non découvertes) est la quantité de pétrole estimée, à une date donnée, contenue dans une accumulation qui reste à être découverte. La portion récupérable du pétrole initialement en place et non découvert est décrite comme "ressources prospectives", le reste comme non récupérable. Seuls les volumes en place sont ici présentés, aucun projet de développement visant à récupérer des hydrocarbures non découverts n'ayant été défini. Il n'existe aucune certitude qu'une quelconque portion des ressources non découvertes sans égard au risque sera découverte et, si découverte, il n'existe aucune certitude qu'elles seront développées ou, si elles sont développées, il n'existe aucune certitude quant au moment ou non un tel développement surviendra et si ce développement sera ou non viable commercialement pour une quelconque portion de ces ressources.
2. L'estimation du volume de pétrole non découvert sans égard au risque pour la Formation du Sayabec de la Structure Massé est une estimation brute (100% du projet entier) pour laquelle aucun ajustement n'a été apporté pour tenir compte du partage des intérêts sur les territoires visés par l'estimation et avant déduction de toute royauté.
3. "BCF" représente des milliards de pieds cubes, "MMboe" représente des millions de barils d'équivalent de pétrole.
4. L'estimation basse est considérée comme une estimation conservatrice de la quantité effectivement en place. Si les méthodes probabilistes sont utilisées, il devrait y avoir une probabilité d'au moins 90 pourcent (P90) que les quantités effectivement en place seront égales ou supérieures à l'estimation basse.
5. La meilleure estimation est considérée comme la meilleure estimation de la quantité qui sera effectivement en place. Il est aussi probable que les quantités en place seront plus grandes ou moindres que la meilleure estimation. Si les méthodes probabilistes sont utilisées, il devrait y avoir une probabilité d'au moins 50 pour cent (P50) pour que les quantités effectivement en place soient égales ou supérieures à la meilleure estimation.
6. L'estimation haute est considérée comme une estimation optimiste de la quantité qui sera effectivement en place. Si les méthodes probabilistes sont utilisées, il devrait y avoir une probabilité d'au moins 10 pour cent (P10) que les quantités effectivement en place seront égales ou supérieures à l'estimation haute.
7. L'agrégation statistique est un processus probabiliste d'agrégation de distributions qui représentent des estimés des quantités de ressources, au niveau d'un réservoir, d'un prospect ou d'un ensemble d'actifs. La somme arithmétique et l'agrégation statistique des moyennes produisent des résultats similaires. Du point de vue statistique, la somme arithmétique des estimés bas, meilleur et haut n'est pas appropriée. La somme arithmétique et la somme statistique des prospects (sans évaluation de risque) peuvent être toutes deux trompeuses parce qu'elles supposent le succès de chacun des éléments du prospect. La chance que cela se produise est extrêmement peu probable. La récupération réelle sera probablement moindre et elle peut être significativement moindre ou même zéro.

En novembre 2016, Squatex a mobilisé une foreuse sur le site de Massé No.2 afin de procéder à l'alésage et au nettoyage du trou pour s'assurer de l'intégrité du forage et de sa capacité à supporter tous les travaux prévus au programme d'exploration. Le trou a de nouveau été suspendu et sécurisé.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Dans le but d'avoir plus facilement accès à un financement adéquat pour réaliser son programme de travaux d'exploration, Squatex s'est listée en bourse. Ses actions sont négociées depuis le 3 avril 2017, sous le symbole "SQX".

PERMIS DES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT

Squatex et ses partenaires ne prévoient pas d'activités d'exploration sur le terrain à court terme sur les permis des Basses-Terres, même si la nouvelle Loi des Hydrocarbures est entrée en vigueur le 22 septembre 2018. Canbriam Energy, a procédé comme opérateur en 2015 à l'abandon du puits Canbriam Farnham No.1 tels que stipulés par la loi et les règlements qui sont en vigueur.

DÉPENSES D'EXPLORATION ENCOURUES

La Société compte sur l'expertise professionnelle de son équipe de géologues pour diriger et superviser ses programmes d'exploration. La direction évalue le bien-fondé des programmes d'exploration proposés et en approuve les dépenses lorsqu'elles sont jugées utiles et justifiées pour faire avancer les connaissances de façon prudente et nécessaire. Pour la période de trois terminée le 31 décembre 2018, Squatex a dépensé 56 904 \$ (54 669 \$ pour la même période terminée le 31 décembre 2017) sur ses propriétés non-prouvées de pétrole et de gaz. De ces montants, Squatex recevra des crédits d'impôts relatifs aux ressources de 5 013 \$ (7 663 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017), ce qui représente des dépenses d'exploration et d'évaluation nettes de 51 891 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018 et de 47 006 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017. Les dépenses d'exploration et d'évaluation, nettes des crédits d'impôts, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 sont de 155 177 \$ comparativement à 205 281 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Suite aux résultats encourageants obtenus relativement aux forages Massé No.1 et Massé No.2, la Société est à revoir son financement des dépenses d'exploration afin de conduire d'autres travaux géologiques dans le même environnement. Un programme d'exploration sur deux ans dans le Bas-Saint-Laurent comprenant plusieurs autres carottages a été défini afin de définir l'étendu du (ou des) niveau(x) du réservoir ainsi que le potentiel en hydrocarbures de cette région sous permis.

DIVULGATIONS TECHNIQUES

Les divulgations techniques apparaissant sous le titre "Performances Générales" et "Activités d'exploration" ont été préparées par Paul Laroche, ing, géo, qui est une personne qualifiée selon l'Instrument National 51-101.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

OBLIGATIONS

Depuis le dépôt des règlements de la nouvelle loi qui ont pris force le 22 septembre 2018, la dispense de travaux est levée. Squatex doit dorénavant satisfaire aux exigences suivantes:

Les droits annuels payables par le titulaire d'une licence d'exploration sont:

- 1° pour la première période de validité de la licence, de 51,50 \$ le km²;
- 2° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, de 103 \$ le km²;
- 3° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 50, de 257,50 \$ le km².

Le montant des travaux minimums statutaires que le titulaire d'une licence d'exploration doit réaliser chaque année est :

- 1° pour la première année de validité de la licence, le plus élevé entre 100 \$ le km² ou 6 000 \$
- 2° pour la deuxième année de validité de la licence, le plus élevé entre 200 \$ le km² ou 12 000 \$
- 3° pour la troisième année de validité de la licence, le plus élevé entre 300 \$ le km² ou 18 000 \$
- 4° pour la quatrième année de validité de la licence, le plus élevé entre 400 \$ le km² ou 24 000 \$
- 5° pour la cinquième année de validité de la licence, le plus élevé entre 500 \$ le km² ou 30 000 \$
- 6° à partir du premier renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, le plus élevé entre 500 \$ le km² ou 40 000 \$.

Des crédits de dépenses statutaires supplémentaires au minimum requis sont accordés par le gouvernement et ceux-ci serviront à réduire les obligations subséquentes. En août 2018, Squatex a acquitté les droits annuels (rentes) pour ainsi conserver tous ses permis en 2018-19 en conformité avec les règlements de l'ancienne loi des Mines. En novembre 2018, le MERN a exigé et reçu un paiement rétroactif de 255 616 \$, sous protêt, soit une augmentation de 500% de la rente prévue à la nouvelle Loi des Hydrocarbures. Comme prévu dans les mesures de transition de la loi, Squatex a aussi avisé de ses activités en décembre 2018 toutes les MRC ainsi que tous les propriétaires fonciers de ses territoires sous permis et elle procédera incessamment à la formation de tous les Comités de Suivi locaux demandés par la nouvelle Loi qui sont, selon le gouvernement, un moyen d'augmenter la transparence relative aux projets d'exploration.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La Société est sujette aux lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont très difficiles à identifier en termes de résultats, de temps et d'impacts. Au meilleur de sa connaissance, Squatex conduit ses opérations dans les règles de l'art de manière à être en tout temps cohérent avec la législation et la réglementation gouvernementale en matière d'environnement.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'exploitation pétrolière et gazière comporte de nombreux risques, qui peuvent même résister à une combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation soignée. Le succès commercial à long terme de Squatex dépend de son aptitude à trouver, à acquérir, à développer et à exploiter commercialement des réserves de pétrole et de gaz naturel. Sans l'ajout continu de nouvelles réserves, toutes les réserves que Squatex pourraient détenir à un moment donné, et leur potentiel d'exploitation, pourraient diminuer au fil du temps. Une augmentation future des réserves de Squatex dépendra, non seulement de son aptitude à effectuer de la prospection et du développement des propriétés qu'elle pourra détenir de temps à autre, mais également de son aptitude à choisir et à acquérir des propriétés productives et des zones productives possibles appropriées. Il est impossible de certifier que Squatex puisse être en mesure d'identifier des propriétés acceptables à des fins d'acquisition ou de participation. Qui plus est, même si de telles occasions d'acquisition ou de participation sont identifiées, Squatex peut décider qu'en fonction des conditions actuelles du marché, des modalités d'acquisition et de participation ou d'établissement des prix font en sorte que de telles acquisitions ou participation soient non rentables. On ne peut assurer que Squatex réussira à découvrir ou à acquérir des gisements de pétrole ou de gaz naturel, ni même si elle les découvre, que ces ressources soient de quantité commerciale.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES (CHAPITRE H-4.2)

La nouvelle Loi encadrant les hydrocarbures est entrée en vigueur le 20 septembre 2018, apportant de nombreux changements et obligations pour les titulaires de permis. Des mesures transitoires ont été prévues pour les titulaires possédant déjà des permis sous l'ancienne loi des mines. Entre autres, selon ces règles, Squatex a dû aviser les MRC, les Municipalités et tous les propriétaires fonciers sur les territoires touchés par ses permis d'exploration. De plus, la Société s'affaire présentement, tel que demandé, à former huit (8) différents Comités de Suivi indépendants concernés par 5 permis contigus chacun (nombre maximum pouvant être regroupé).

Les nouveaux règlements de la loi interdisent la fracturation, ce qui revient à interdire l'exploitation des gaz de schistes dans les Basses-Terres du Saint-Laurent au Québec, mais n'empêche pas l'exploration de réservoirs conventionnels tels que visés par les programmes d'exploration prévus par Squatex. Certains règlements viennent aussi limiter considérablement les territoires sur lesquels des forages peuvent être implantés, notamment dans et près des milieux hydriques. Squatex est à étudier en profondeur l'impact de ces nouveaux règlements sur les programmes d'exploration qu'elle avait prévus jusqu'ici et voir s'ils peuvent toujours être accomplis tels que prévus.

INCERTITUDE QUANT AUX RÉSERVES ESTIMATIVES DE GAZ NATUREL ET DE PÉTROLE BRUT

L'estimation des réserves pétrolières et gazières relève d'un processus complexe qui repose sur un nombre considérable de décisions et d'hypothèses permettant d'évaluer les données géologiques, géophysiques, d'ingénierie et économiques qui sont disponibles à l'égard de chaque réservoir. Par conséquent, de telles estimations sont imprécises de nature. Les données réelles quant à la production future du pétrole et du gaz, les revenus et les dépenses

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

pétrolières et gazières peuvent varier de façon importante. Toute fluctuation importante dans ces hypothèses pourrait avoir des conséquences importantes sur les quantités estimatives et la valeur actuelle des réserves. De plus, ces réserves peuvent faire l'objet de révisions à la hausse ou à la baisse compte tenu de l'historique de production, des résultats qui seront obtenus lors de travaux d'exploration et des mises en valeur futures, des cours en vigueur pour le pétrole et le gaz et d'autres facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Squatex. Il est fort probable que la production réelle ainsi que les revenus, les impôts, les dépenses de mise en valeur et les frais d'exploitation à l'égard des réserves varieront par rapport aux estimations établies et ces variations pourraient être importantes.

En date du 31 décembre 2018, il n'y a aucune réserve de gaz et de pétrole prouvée, probable ou possible sur les terrains détenus par Squatex.

IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION

L'industrie du pétrole et du gaz est assujettie à des mesures de contrôle élaborées et à la réglementation mise en place par les divers paliers de gouvernement visant les prix, les redevances, la détention de terrains, les quotas de production, l'importation et l'exportation du pétrole et du gaz et la protection de l'environnement. Rien ne permet de prévoir avec certitude les incidences de ces mesures de contrôle ou de cette réglementation sur les opérations de la Société ni d'une modification à ces dernières.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel est aussi actuellement assujettie à une réglementation environnementale en vertu de diverses lois fédérales et provinciales. Ces lois prévoient des restrictions et des interdictions quant à l'émission ou la libération de diverses substances produites ou utilisées relativement à certaines activités d'exploitation de l'industrie du pétrole et du gaz et qui ont des incidences sur l'emplacement des puits et des installations et sur la mesure dans laquelle l'exploration et la mise en valeur sont autorisées. En outre, la législation exige que l'abandon et la revalorisation des puits et de l'installation soient effectués à la satisfaction des autorités provinciales. La violation de ces lois peut donner lieu à l'imposition d'amendes et de pénalités, à la suspension ou à la révocation des permis et autorisations nécessaires à l'exploitation d'une entreprise et la responsabilité civile pour dommages causés par la pollution. Au Québec, les questions relatives au respect de l'environnement sont régies, depuis le 21 septembre 1972, par la loi intitulée la Loi sur la qualité de l'environnement (la « Loi québécoise sur la protection de l'environnement »). La loi québécoise sur la protection de l'environnement impose des obligations de respect de l'environnement, d'information et de surveillance. En outre, elle met en place un processus d'étude d'impact et de consultation publique plus élargie sur les questions d'évaluation environnementale et d'application de la loi.

TITRES DE PROPRIÉTÉ

Bien que la Société ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de quelque de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la Société. Aucune contestation n'a été déposée ou portée à l'attention de Squatex à ce jour.

BESOINS FUTURS DE FINANCEMENT ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La Société aura besoin de financement additionnel à l'avenir afin de poursuivre ses activités, notamment ses programmes d'exploration et de mise en valeur. Si le financement est obtenu par l'émission d'actions nouvellement émises, le contrôle de Squatex peut en être touché et les actionnaires pourraient subir une dilution additionnelle. Dans la mesure où le financement n'est pas disponible, cela pourrait avoir des conséquences sur des engagements en matière de travaux ce qui pourrait à son tour entraîner l'impossibilité pour la Société de poursuivre, en tout ou en partie, son programme projeté d'exploration et de mise en valeur, des pertes de droits de propriété ou d'occasions de revenus pour la Société.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DU PERSONNEL CLÉ

Le succès de la Société dépendra en grande partie de la qualité de sa direction. La perte des services de ces personnes, ou l'incapacité d'intéresser un personnel de qualité équivalente, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur l'exploitation et les perspectives commerciales de la Société.

MISE EN MARCHÉ

La Société opère dans un environnement concurrentiel où le prix des matières premières dépend de plusieurs facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Les cours du pétrole et du gaz naturel ont fluctué énormément dans le passé. Les cours du pétrole sont fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et les événements politiques, notamment au Moyen-Orient, peuvent avoir une influence importante sur les cours du pétrole et son approvisionnement à l'échelle mondiale. Toute chute dans les prix du pétrole ou du gaz naturel pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur l'exploitation future et la situation financière de la Société et sur le niveau des dépenses engagées pour l'acquisition de réserves futures de pétrole et de gaz. De plus, la commercialisation de la production de la Société dépendrait de la disponibilité et de la capacité des systèmes de collecte et des pipelines, des conséquences de la réglementation fédérale et provinciale, et sur la conjoncture économique générale. Tous ces facteurs sont indépendants de la volonté de la Société.

Le prix du gaz naturel vendu dans le commerce interprovincial et international est établi par voie de négociations entre les acheteurs et les vendeurs. Le prix que perçoit un producteur de gaz naturel dépend, en partie, des prix des combustibles concurrents, du type de gaz naturel produit, de l'accès de moyens de transport en aval, de la durée du contrat, des conditions climatiques et de l'équilibre de l'offre et de la demande.

RISQUES DE POURSUITES

La Société pourrait être tenue responsable en raison de la pollution ou à cause d'autres risques contre lesquels elle ne pourrait être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer, étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de sommes à cet égard pourrait entraîner la perte des éléments d'actif de la Société.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

REVENDEICATIONS TERRITORIALES

Aucune des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt ne fait actuellement l'objet de revendications territoriales de la part de nations autochtones. Aucune assurance ne peut toutefois être fournie à l'effet que tel ne sera pas le cas à l'avenir.

DISPONIBILITÉ D'ÉQUIPEMENT DE FORAGE ET ACCÈS

Les activités d'exploration et de mises en valeur pétrolières et gazières dépendent de la capacité de se doter d'équipement de forage et d'équipement connexes plus particulièrement dans les zones où ces activités sont exercées. La demande pour un tel équipement limité ou des restrictions quant à l'accès pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société de se doter d'un tel équipement et pourraient retarder les activités d'exploration et de mises en valeur, le cas échéant.

GESTION DE LA CROISSANCE

La Société pourrait être soumise à des risques liés à sa croissance, notamment les contraintes et les pressions sur ses systèmes et ses mesures de contrôle internes. La capacité de la Société à procéder à une gestion de la croissance efficace exigera d'elle de mettre en œuvre et d'améliorer continuellement ses systèmes d'exploitation et d'information financière et d'accroître, de former et de gérer sa main d'œuvre de base. L'incapacité de la Société de faire face à la croissance pourrait avoir une incidence défavorable importante sur son entreprise, son exploitation et ses perspectives.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS TERMINÉES LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

| | 2018 | 2017 |
|--|-----------|-----------|
| EXPLOITATION | \$ | \$ |
| Dépenses nettes d'exploration et d'évaluation | 155 177 | 205 281 |
| Résultat net et total du résultat global | (450 898) | (724 341) |
| Résultat net et global par action de base et dilué | (0,0039) | (0,0068) |

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

| | Année du 31 mars 2019 | | | Année du 31 mars 2018 | | | | Année du 31 mars 2017 |
|--------------------------------------|-----------------------|--------------|--------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------|
| | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Chiffre d'affaires | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Résultats nets | (94 783) \$ | (192 839) \$ | (163 276) \$ | (183 124) \$ | (176 295) \$ | (274 674) \$ | (273 372) \$ | (211 843) \$ |
| Total des actifs | 285 933 \$ | 122 491 \$ | 118 077 \$ | 105 302 \$ | 163 100 \$ | 182 510 \$ | 309 214 \$ | 405 779 \$ |
| Total des passifs | 540 907 \$ | 318 682 \$ | 1 958 307 \$ | 1 818 256 \$ | 1 771 600 \$ | 1 682 682 \$ | 1 618 664 \$ | 1 533 800 \$ |
| Résultat de base et dilué par action | (0,0008) \$ | (0,0017) \$ | (0,0015) \$ | (0,0017) \$ | (0,0017) \$ | (0,0026) \$ | (0,0026) \$ | (0,0020) \$ |

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Durant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, aucune activité engendrée par Squatex n'a généré de revenu outre quelques revenus financiers non significatifs.

RÉSULTAT NET

La perte nette et globale est passée de 724 341 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017 à 450 898 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018. Cette diminution de la perte s'explique principalement par une coupure des dépenses au minimum. Ainsi, les dépenses nettes d'exploration et d'évaluation ont diminué de 50 104 \$ et les frais généraux et d'administration de 34 976 \$, principalement en raison de la baisse des services professionnels de 40 026 \$ (expliquée par la démission, en janvier 2018, du directeur du développement). Il y a également eu une baisse des intérêts sur le dû à une société sous contrôle commun, diminution de 45 305 \$ par rapport à la même période de 2017, puisque le dû à une société sous contrôle commun a été converti, le 21 août 2018, en 18 008 780 actions ordinaires de la Société. De plus, la Société avait comptabilisé une dépense de rémunération à base d'actions de 135 862 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017 et ce, afin de refléter l'octroi, le 6 juin 2017, de 1 000 000 d'options aux administrateurs, pouvant

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

être exercées à raison de 35% au moment de l'octroi; 30% après la fin du 3^e mois suivant l'octroi; 20% après la fin du 6^e mois suivant l'octroi et 15% après la fin du 9^e mois suivant l'octroi, au prix d'exercice de 0.35 \$ l'action et ayant comme date d'échéance le 5 juin 2022.

| | AU 31 DÉCEMBRE 2018 | AU 31 MARS 2018 |
|--|---------------------------|-----------------------|
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE | | |
| Fonds de roulement (négatif) | (14 975) | (430 260) |
| Actif Total | 285 933 | 105 302 |
| Passif total | 540 907 | 1 818 256 |
| Capitaux propres (négatifs) | (254 974) | (1 712 954) |

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement de la Société s'est amélioré de 415 285 \$ entre le 31 mars 2018 et le 31 décembre 2018 puisque les intérêts à payer sur le dû à une société sous contrôle commun, qui se chiffraient à 249 500 \$ au 31 mars 2018, ont été convertis en actions ordinaires le 21 août 2018. De plus, une société sous contrôle commun a fait des avances de 240 000 \$ et ce, afin d'être en mesure de payer, sous protêt, l'ajustement des droits annuels des licences d'exploration en janvier 2019.

| | 2018 | 2017 |
|---|-----------|-----------|
| FLUX DE TRÉSORERIE | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (228 053) | (322 393) |

SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 mars 2018, la Société disposait de 11 056 \$ en trésorerie. Au 31 décembre 2018, la Société disposait de 213 003 \$ en trésorerie soit une augmentation de 201 947 \$. L'augmentation des liquidités est principalement attribuable au fait qu'une société sous contrôle commun a injecté des fonds pour le paiement de l'ajustement des droits annuels des licences d'exploration. Le fait qu'une société sous contrôle commun renonce au paiement de ses services et qu'une société sous contrôle commun octroi des avances à Squatex permet également à la Société de conserver un solde d'encaisse positif. La situation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'est améliorée entre les deux périodes de neuf mois terminées les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 vu la baisse des dépenses au strict minimum. La Société croit être en mesure de mener à bien les plans de développement minimums à court terme.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Néanmoins, la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des réserves de pétrole et de gaz économiquement exploitables et donc n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés gazières et pétrolières ainsi que du support continu des fournisseurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration et ses opérations au cours des dernières années, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements à des termes acceptables dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités et par conséquent le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquent aux entités en situation de continuité d'exploitation.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être significatifs.

SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement provient de l'investissement des porteurs d'actions, de billet à payer envers une société sous contrôle commun, de la renonciation, par une société sous contrôle commun, de ses honoraires pour une période totale de 69 mois au 31 décembre 2018 et le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources.

ARRANGEMENTS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018, la Société ne détient aucun arrangement hors de l'état de la situation financière significatif autre que les engagements relatifs aux obligations statutaires pour les permis d'exploration qu'elle détient.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Des opérations entre parties liées ont été effectuées avec des sociétés, dont le principal dirigeant est aussi un administrateur de la Société ou un principal dirigeant. Le total des opérations entre apparentés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 comprend également les transactions avec les principaux dirigeants.

| | 2018 | 2017 |
|--|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Honoraires de gestion | 18 000 | 18 000 |
| Services professionnels | 63 000 | 99 000 |
| Dépenses d'exploration et d'évaluation nettes des crédits d'impôts | 135 227 | 157 433 |
| Charges financières | 79 423 | 131 461 |

PROVISION

Le 23 octobre 2015, la Société a reçu des avis de cotisation d'une Administration fiscale pour les exercices clos les 31 mars 2012, 2013 et 2014, refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits ressources. La cotisation totalise 208 805 \$, incluant 26 163 \$ d'intérêts. La Société est en désaccord avec les avis de cotisation et a entrepris un processus d'opposition pour justifier ses revendications. Le tout sans préjudice quant à l'ensemble du processus d'opposition et de la procédure judiciaire qui pourrait s'en suivre, la Société estime que le risque maximal est une réclamation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources déjà encaissés qui s'élèverait à un montant global approximatif de 189 992 \$ au 31 décembre 2018, excluant les intérêts applicables, si les dépenses visées dans les projets d'avis de cotisation sont finalement rejetées.

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES

IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 2 visant à préciser la façon d'évaluer les paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie ainsi que la façon de comptabiliser un changement visant à convertir une attribution réglée en trésorerie en une attribution réglée en instruments de capitaux propres. La modification d'IFRS 2 s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018.

La Société a conclu que ces modifications n'ont aucune incidence sur ses états financiers intermédiaires du fait qu'aucun paiement fondé sur des actions n'est survenu au cours de cette période.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39). IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

La Société a conclu que l'adoption de cette norme n'avait pas d'incidence significative sur ses états financiers intermédiaires.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 ») et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement tel que requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) Des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur; et
- (ii) L'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des résultats.

Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Ressources & Énergie Squatex Inc

Rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de Squatex se rapprochent grandement en raison de leur courte échéance, sauf lorsqu'il en est mentionné autrement dans l'analyse ci-bas.

Les actifs financiers de Squatex classés à titre de prêts et créances sont : l'encaisse, les débiteurs (à l'exception des taxes de vente) et le placement en débenture. Les actions de sociétés publiques canadiennes et l'option de conversion du placement dans une débenture sont classées comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs financiers de Squatex consistent aux dettes fournisseurs et autres créditeurs, aux provisions et au dû à une société sous contrôle commun qui sont classés à titre de passifs financiers évalués au coût amorti.

ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant indique le nombre d'actions en circulation au 26 février 2019 et le nombre total de titres en circulation :

| | |
|---------------------------|-------------|
| Actions ordinaires | 123 850 656 |
| Options d'achat d'actions | 450 000 |

INFORMATIONS ADDITIONNELLES EXIGÉES DES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS PRODUITS D'EXPLOITATION SIGNIFICATIFS

L'activité principale de la Société est l'exploration pétrolière et gazière et le bilan des travaux menés par la Société est présenté dans le rapport 51-101 que l'on peut retrouver sur SEDAR.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 26 février 2019. Ce même rapport, ainsi que davantage de renseignements sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.